



**HAL**  
open science

## Le parler traditionnel de Saint-Amant-de-Boixe et l'extrémité occidentale du Croissant

Nicolas Quint

► **To cite this version:**

Nicolas Quint. Le parler traditionnel de Saint-Amant-de-Boixe et l'extrémité occidentale du Croissant : 2e partie. *Jadis*, 2022, 21, pp.88-96. hal-03929293

**HAL Id: hal-03929293**

**<https://hal.science/hal-03929293>**

Submitted on 23 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nicolas Quint

LLACAN – UMR8135 (CNRS / INALCO / EPHE)  
 nicolas.quint@cnrs.fr

LE PARLER TRADITIONNEL  
 DE SAINT-AMANT-DE-BOIXE  
 ET L'EXTRÉMITÉ OCCIDENTALE DU CROISSANT<sup>1</sup>  
 2<sup>e</sup> partie<sup>2</sup>

**III. Saint-Amant-de-Boixe, localité la plus occidentale du Croissant**

Sur la partie charentaise du Croissant tel que délimité par Tourtoulon et Bringuier (carte 2), on peut voir que les communes d'Aussac-Vadalle, Saint-Amant-de-Boixe et Villejoubert se situent en dehors du Croissant. Quoique l'étude de ces deux linguistes soit dans l'ensemble très rigoureuse (cf. I.3.), dans ce cas précis, il apparaît clairement qu'ils se sont trompés. Plusieurs documents montrent en effet qu'on a pratiqué, au moins jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, des parlers du Croissant dans les trois communes mentionnées ci-dessus.

Le plus important de ces documents est la thèse (publiée en 1914) d'Adolphe-Louis Terracher (1881-1953). Dans cet ouvrage, le linguiste charentais, originaire de Vindelle et locuteur de la variété d'oïl

---

1. Ce travail s'insère dans les trois projets suivants :

(i) « Oc/Oïl : textes, identité et contact de langues aux confins gallo-romans », financé par le dispositif « Émergence(s) » de la Ville de Paris ;

(ii) ANR-17-CE27-0001-01 (Projet « Les parlers du Croissant : une approche multidisciplinaire du contact oc-oïl ») et (iii) ANR-10-LABX-0083 (programme « Investissements d'Avenir », Labex EFL, Axe 3, Opération VC2 - « Au cœur de la Gallo-Romania : caractérisation linguistique et environnementale d'une aire de transition »), tous deux gérés par l'Agence Nationale de la Recherche.

Il contribue à l'IdEx Université de Paris - ANR-18-IDEX-0001.

Je tiens à remercier aussi Guylaine BRUN-TRIGAUD pour son soutien en cartographie, Marc ALLASSONNIÈRE-TANG pour ses données luchaptoises, ainsi qu'Anne BELINGARD, Françoise BANCAREL, Jean-Christophe DOURDET et Éric NOWAK pour leur précieux concours bibliographique.

2. Voir 1<sup>re</sup> partie : Nicolas QUINT, Le parler traditionnel de Saint-Amant-de-Boixe et l'extrémité orientale du Croissant, *Jadis* n° 20, p. 92-104.

(poitevin-saintongeais) de cette commune, s'est intéressé aux phénomènes de contact entre occitan et langues d'oïl dans « le nord-ouest de l'Angoumois », c'est-à-dire l'extrémité occidentale du Croissant charentais. Entre 1904 et 1910 (p. 82), Terracher a lui-même effectué des enquêtes de terrain dans de nombreuses communes de l'aire étudiée, se rendant systématiquement dans chaque hameau afin d'observer le détail des variations linguistiques. Ces relevés font apparaître que, au début du XX<sup>e</sup> siècle, on pratiquait des parlers de type croissantin à Aussac-Vadalle, Saint-Amant-de-Boixe et Villejoubert.

À cette époque, les parlers croissantins n'étaient pas répandus sur l'ensemble des communes concernées : ainsi, les hameaux de Nitrat et de La Fichère (Saint-Amant-de-Boixe) et celui de Puypéroux (Villejoubert) étaient alors de langue d'oïl (p. 64). De plus, à cette même époque et dans plusieurs endroits, les parlers croissantins locaux, de type marchois (cf. II.), étaient déjà en net recul : à Saint-Amant-de-Boixe et Villejoubert, lesdits parlers étaient considérés comme « archaïques » (p. 63) et n'étaient l'apanage que des gens très âgés. À Aussac-Vadalle, le parler local croissantin était aussi en voie de disparition dans le bourg d'Aussac, menacé à Vadalle mais encore pratiqué par « presque tous » à Ravaud (p. 62).

Mais à quoi ressemblaient exactement les parlers croissantins d'Aussac-Vadalle, de Saint-Amant-de-Boixe et de Villejoubert au début du XX<sup>e</sup> siècle ? Comme la thèse de Terracher porte exclusivement sur la morphologie, c'est-à-dire les changements de forme des mots (conjugaisons, terminaisons du pluriel, etc.), c'est essentiellement à ce niveau que nous avons des informations conséquentes.

Tableau 6. Quelques caractéristiques des parlers croissantins d'Aussac-Vadalle, de Saint-Amant-de-Boixe et de Villejoubert (d'après Terracher en 1914) comparés à des variétés occitanes non-croissantines (OLL)

Type	Forme	Occitan (OLL) <sup>1</sup>	Français	Page
article défini pluriel	[lu:] (m.) {lough}	<i>los</i> [luʒ] (m.)	<i>les</i>	62,
	[la:] (f.) {lâh}	<i>las</i> [laʒ] (f.)	(m./f.)	65
pronom sujet 1 <sup>re</sup> personne singulier	[i] {i} ~ [j] {y} + voyelle	<i>ieu</i> [jew]	<i>je</i>	74
pronom sujet 3 <sup>e</sup> personne singulier	[u] {ou} ~ [w] + voyelle	<i>el</i> [el]	<i>il</i>	76-78

1. Quand une variété d'occitan distincte de l'occitan languedocien littéraire (OLL) est utilisée, elle est mentionnée explicitement dans le tableau.

pronom oblique 3 <sup>e</sup> personne pluriel	['i:j] {iye} [e'le:] {eléh}	<i>eles</i> ['eleʃ] <i>elas</i> ['eləʃ]	<i>eux</i> <i>elles</i>	79
infinitifs 1 <sup>er</sup> groupe (T)	-['a]	- <i>ar</i> -['a]	- <i>er</i>	62, 83
participes passés du 1 <sup>er</sup> groupe (T)	-['a] (m.) -['ad] (f.)	- <i>at</i> -['at] - <i>ada</i> -['aɔ]	- <i>é</i> - <i>ée</i>	62, 83-84
1 <sup>re</sup> personne pluriel (T)	-[ã] {an}	- <i>am</i> -[an] ~ - <i>èm</i> -[ɛn] ~ - <i>em</i> -[ɛn]	- <i>ons</i>	89-90
'avoir' 3 <sup>e</sup> personne singulier présent indicatif	['o]	['a]	( <i>il</i> ) <i>a</i>	94
'être' radical imparfait indicatif	['er]- {ér}-	<i>èr</i> - ['er]-	( <i>j</i> ) <i>étais</i>	97
imparfait singulier verbes auxiliaires (T)	-['i]	- <i>ía</i> [jo] (médiéval -['i(j)a])	- <i>ais/ait</i>	98
imparfait indicatif verbes réguliers (T)	-[av]	- <i>av</i> -[aβ] (1 <sup>er</sup> groupe) (limousin -[av])	- <i>ai- (ais)</i> - <i>i- (ions)</i>	62
passé simple pluriel verbes réguliers (T)	-[idj] {id <sup>y</sup> } ~ [ij]	- <i>èr</i> -[ɛr]	Pas de marque	102
passé simple verbes irréguliers (T)	-[ji] {id <sup>y</sup> i} ~ -[ji] {yi}	<i>guè</i> -[gɛ]	Pas de marque	106
'être' subjonctif présent singulier	['si]	<i>siá</i> ['sjɔ] (médiéval <i>sia</i> ['si(j)a])	<i>sois/soit</i>	108
futur 3 <sup>e</sup> personne singulier (T)	-['rɔ]	- <i>rà</i> ['ra] (limousin - <i>rá</i> ['rɔ] attesté)	- <i>ra</i>	110- 111
suffixe noms d'arbre (latin - <i>arium</i> )	-['i]	- <i>ièr</i> -['jɛ]	- <i>ier</i>	113
prononciation lettre {j} du français et de l'OLL	surtout [h] (aspiré)	[dʒ] {dj} (limousin [ʒ, dʒ, dz, z])	[ʒ] {j}, PS [h]	114

Légende : f. = féminin, m. = masculin, PS = poitevin-saintongeais, T = terminaison, **lettres en gras** = point commun entre deux variétés.

Le tableau ci-dessus montre que les parlers d'Aussac-Vadalle, de Saint-Amant-de-Boixe et de Villejoubert présentaient, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux points communs avec des variétés occitanes non-croissantines et aussi (cas de la lettre {j}) des influences nettes du poitevin-saintongeais. À l'époque où Terracher a réalisé son étude,

« Saint-Amand-de-Boixe-bourg et Villejoubert-bourg (...) constituent une sorte de “presqu’île provençale<sup>1</sup>” entourée – sans doute depuis l’origine – de “parlers d’oïl” » (p. 120). Cette presqu’île ressort bien dans plusieurs cartes produites par Terracher lui-même, dont celle qu’il a consacrée à la synthèse des aires morphologiques (carte 3)<sup>2</sup>.

Deux autres observations de Terracher méritent d’être consignées ici :

– (1) là où les parlers du Croissant étaient déjà en recul au début du XX<sup>e</sup> siècle, « l’agent destructeur de [leur] morphologie n’est pas le français : ce sont les parlers [d’oïl] limitrophes considérés comme socialement supérieurs » (p. 118). Autrement dit, il y a un peu plus de 100 ans, c’était le poitevin-saintongeais (considéré comme plus proche du français et donc comme plus prestigieux) qui gagnait du terrain sur les parlers croissantins et non le français lui-même, qui n’était pas encore devenu la langue maternelle de la majorité de la population.

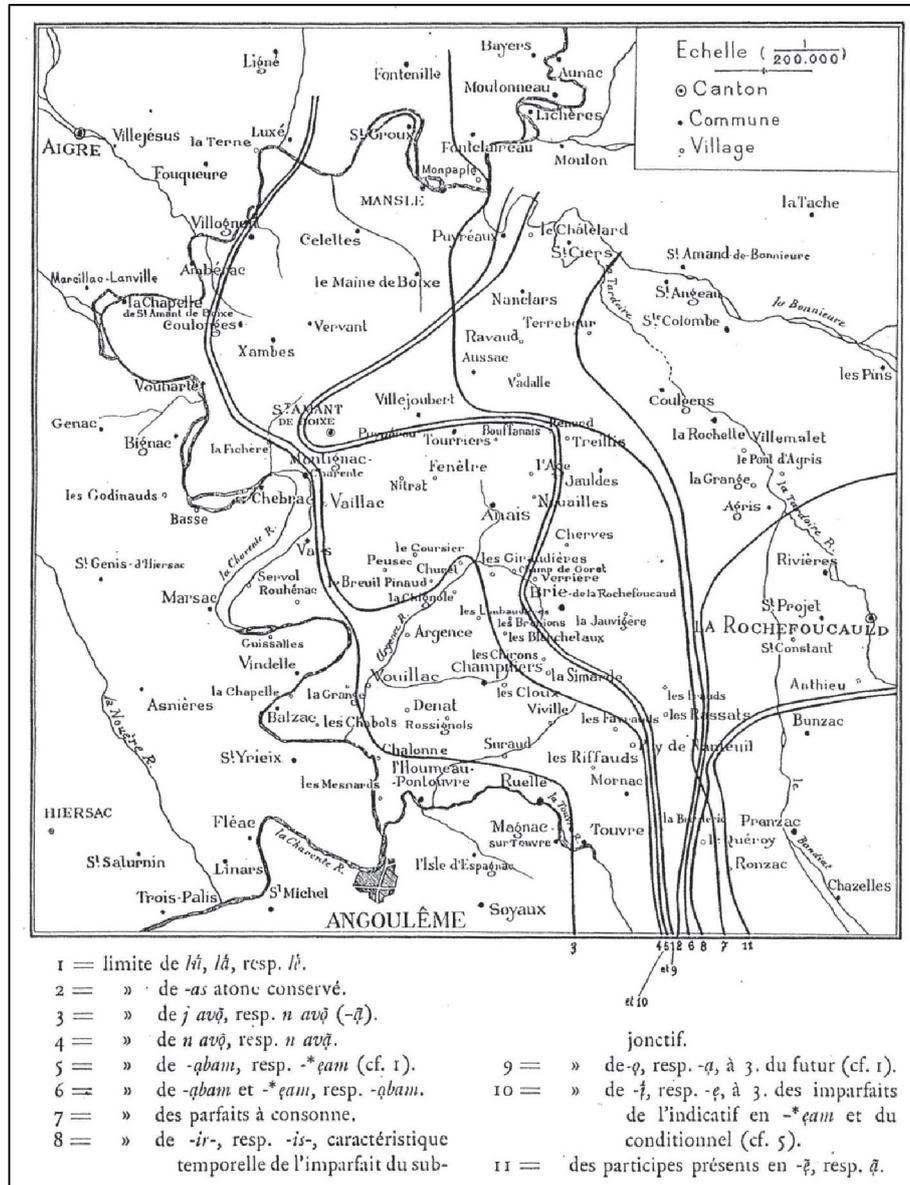
– (2) les parlers croissantins de l’ancien canton de Saint-Amant-de-Boixe semblent s’être rattachés à un petit groupe de variétés locales présentant de nombreuses caractéristiques occitanes et coincées entre la forêt de la Braconne (à l’est) et celle de la Boixe (au nord) :

*« Il a paru vraisemblable (...) qu’à l’écart des vallées et à la lisière des forêts avait dû vivre une population isolée : l’isolement linguistique se constate dans le groupe formé par Nanclars, Aussac, Villejoubert, Saint-Amant-de-Boixe, Jauldes, Brie » (p. 117).*

---

1. À l’époque où TERRACHER écrivait, l’adjectif ‘provençal’ avait le sens de l’adjectif ‘occitan’ (c’est-à-dire ‘relatif à la langue d’oc’) aujourd’hui. L’auteur considère dans son étude que les parlers du Croissant (terme qu’il n’utilise pas dans sa thèse) constituent des variétés occitanes de frontière.

2. Il convient ici de souligner le mérite d’Éric NOWAK qui a contribué à faire connaître les travaux de TERRACHER en les mentionnant dans un de ses ouvrages (2013). C’est ainsi que j’ai moi-même pris conscience de l’existence de la « presqu’île » de Saint-Amant-de-Boixe et de l’intérêt de ces parlers croissantins passés inaperçus de la plupart des spécialistes.



Carte 3. La limite oc/oïl et la presqu'île de Saint-Amant-de-Boixe (auteur : Terracher, 1914).

Terracher a démontré l'existence de ce mystérieux îlot de parlers croissantins, situés plus à l'ouest que ce que les linguistes qui l'avaient précédé (en particulier Tourtoulon et Bringuier) n'avaient

soupçonné. Néanmoins, il n'a pas publié de textes ni même de phrases produites dans lesdits parlers et il est donc très difficile de se faire une idée de ce à quoi ces parlers ressemblaient dans leur emploi quotidien. Cependant, au moins deux textes (mentionnés par Terracher lui-même, p. 58-60) viennent compléter son étude :

– le premier est une traduction libre de la parabole de l'enfant prodigue, publiée en 1888 par Émile Nadaud, locuteur natif de Vadalle (commune d'Aussac-Vadalle). La langue employée par l'auteur est incontestablement de type croissantin avec des caractéristiques charentaises marquées : on y trouve ainsi la forme *plieurave* (p. 329) '[il] pleurait', proche du verbe *pieura*, relevé récemment en Charente à Alloue (2020) et Saint-Front (2021) et la contraction *du* (= *de + le*, p. 328), identique à celle de Saint-Front et au français standard (Tableau 5).

– l'autre texte, intitulé *Vieille histoire saint-amantoise*, a été écrit en vers en 1896 par L. Sudre, de Villejoubert. Le manuscrit, mentionné par Terracher (p. 59-60), en a miraculeusement été retrouvé par Éric Nowak, qui en prépare en ce moment une édition commentée. M. Nowak ayant eu l'amabilité de m'en communiquer copie, je puis certifier que la langue de cette « histoire » est semée de traits occitans ou croissantins mais que sa base grammaticale est d'oïl. Le parler de L. Sudre (ou du moins la langue qu'il a utilisée dans son texte), à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'était donc pas un parler croissantin, ce qui confirme les observations de Terracher dans sa thèse, à savoir que, à la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles, beaucoup de gens n'employaient plus le parler croissantin local à Villejoubert.

#### **IV. Conclusion**

Voici pour l'essentiel les connaissances dont nous disposons sur les parlers croissantins que l'on a autrefois pratiqués dans une partie de l'ancien canton de Saint-Amant-de-Boixe. En guise de conclusion, je reviendrai sur les perspectives qui s'ouvrent à la recherche dans ce domaine, en me concentrant sur deux points :

- (1) la possibilité d'en savoir plus sur ces parlers.
- (2) l'intérêt scientifique de ces recherches.

##### **IV.1. Est-il possible d'en savoir plus sur les parlers croissantins du canton de Saint-Amant-de-Boixe ?**

Tout d'abord, il n'est pas complètement impossible que, même aujourd'hui, on puisse encore trouver des personnes capables de

parler certaines de ces variétés ou tout au moins susceptibles de les avoir entendues dans leur famille. La possibilité de retrouver des locuteurs des parlers locaux semble particulièrement faible à Saint-Amant-de-Boixe et à Villejoubert où, d'après Terracher, les parlers croissantins locaux n'étaient pratiqués au début du XX<sup>e</sup> siècle que par « quelques rares vieillards âgés d'au moins 75 ans » (p. 65). Si l'on prend comme date de référence la publication de la thèse (1914), cela implique que les derniers locuteurs de ces parlers seraient nés en 1840, il y a désormais plus de 180 ans. On peut aussi être pessimiste pour les bourgs d'Aussac et de Vadalle, dont Terracher signale explicitement que les parlers étaient également en voie de disparition à l'époque de son étude (cf. III.). Cependant, même pour ces localités, on ne peut a priori exclure qu'un parler croissantin ait été transmis une génération ou deux de plus dans certaines familles. En effet, de nombreuses études ont montré que le processus de disparition d'une langue est extrêmement graduel et qu'il peut s'étaler sur de très longues périodes de temps. Ainsi, au cours des dernières années, l'équipe des chercheurs du projet *Les parlers du Croissant* (cf. I.4.) a pu entrer en contact (en Creuse) avec des personnes nées dans les années 1970 et 1980 et ayant acquis un parler croissantin dans le cadre familial, alors que la grande majorité des populations environnantes ne transmettaient déjà que le français à leurs enfants.

Par ailleurs, dans d'autres localités étudiées par Terracher sur le territoire de l'ancien canton de Saint-Amant-de-Boixe, notamment Nanclars et le hameau de Ravaud (Aussac-Vadalle), les parlers du Croissant étaient encore la langue usuelle au début du XX<sup>e</sup> siècle. Si des enfants les pratiquaient à cette époque, il est possible que certains de leurs descendants directs (nés dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle) en aient hérité et soient en mesure d'en témoigner de nos jours. En outre, les hameaux des parties orientales des communes de Brie et de Jauldes, situées en dehors du canton de Saint-Amant-de-Boixe, semblent avoir fait partie du même groupe dialectal que celui qui nous intéresse (cf. III.), et les parlers croissantins qu'on y pratiquait à l'époque de Terracher étaient eux aussi encore bien vivants, ce qui permet d'espérer qu'il existe aujourd'hui des personnes ayant pratiqué ou entendu ces parlers<sup>1</sup>.

---

1. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Marcel COQ atteste encore, dans deux de ses publications consacrées à la limite entre l'occitan et le poitevin-saintongeais en Charente (1977a : 32 ; 1977b : 10), de l'usage sporadique des articles définis pluriels de type occitan *los* 'les' (m.) et *las* 'les' (f.) (probablement prononcés respectivement [lu:] {louh} et [la:] {lâh}, cf. 1<sup>re</sup> ligne du Tableau 6) à Jauldes et à Brie (lieu-dit Les

En sus de la possibilité de trouver des personnes ayant eu directement accès à ces parlers, il est aussi possible que des érudits locaux aient fixé par écrit certaines caractéristiques de leurs parlers, sous la forme de textes (à l'instar de L. Sudre et d'Émile Nadaud, cf. III.) ou de listes de mots ou encore de tableaux de conjugaisons. Lors des travaux de terrain que nous avons menés ces dernières années avec l'équipe des *parlers du Croissant*, nous avons rencontré plusieurs personnes qui s'étaient ainsi efforcées de sauvegarder une partie du patrimoine linguistique de leur commune. Peut-être rencontrerons-nous dans les années qui viennent des cahiers ou d'autres manuscrits conservés dans des greniers ou dans des bibliothèques et qui nous permettront de mieux comprendre à quoi ressemblaient les parlers anciennement pratiqués dans la « presque île provençale » (pour reprendre les termes de Terracher) de Saint-Amant-de-Boixe.

#### **IV.2. Intérêt scientifique et patrimonial des parlers croissantins du canton de Saint-Amant-de-Boixe**

Pourquoi finalement rechercher des informations sur ces parlers que personne n'utilise désormais au quotidien et dont on n'a que si peu de traces ? Deux raisons peuvent à mon avis être avancées pour justifier cette quête :

– (1) ces parlers ont un intérêt patrimonial évident. Il est intéressant, pour le grand public comme pour les spécialistes, de savoir à quoi ressemblait la langue qu'une partie des habitants du canton de Saint-Amant-de-Boixe a pratiquée au moins jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, tout comme on s'intéresse à l'architecture des maisons traditionnelles ou aux techniques agricoles d'autrefois.

– (2) d'un point de vue scientifique, ces parlers ont également un intérêt considérable. Ils représentent l'extrémité la plus occidentale de l'aire linguistique du Croissant et les contacts spécifiques qu'ils ont entretenus pendant des siècles avec deux variétés de poitevin-saintongeais (le saintongeais au sud, le poitevin au nord) ainsi que leur relatif isolement, ont probablement beaucoup à nous apprendre dans des domaines tels que la linguistique de contact, la sociolinguistique ou la dialectologie romane.

Les parlers croissantins du canton de Saint-Amant-de-Boixe méritent donc bien qu'on essaie d'en savoir un peu plus sur eux.

---

Rassats), ces formes ayant visiblement été relevées sur place par Marcel COQ lui-même dans les années (ou les décennies ?) qui ont précédé ses publications.

### Bibliographie utilisée dans l'article

Brun-Trigaud, Guylaine (1990). *Le Croissant : le concept et le mot*. Lyon : Centre d'études linguistiques Jacques Goudet.

Coq, Marcel (1977a). À propos de la limite linguistique du limousin en Charente. *Lemouzi* 61, p. 27-37.

Coq, Marcel (1977b). Lo limit lingüistic de l'occitan e del peitavin-santongés dins lo departament de Charenta. *Quasèrns de lingüistica occitana* 6, p. 3-13.

Nadaud, Émile (1888). La parabole de l'enfant prodigue en patois angoumois. *Revue des Langues Romanes* XXXII, p. 321-332. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k19855t> (consulté le 13/08/2021).

Nowak, Éric (2013). *Histoire et géographie des parlers poitevins et saintongeais*. Cressé : Éditions des Régionalismes.

Ronjat, Jules (1913). *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Mâcon : Protat.

Rousselot, Jean-Pierre (1891). *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*. Paris : Welter.

Sudre, L. (1896). *Vieille histoire saint-amantoise*. Manuscrit inédit.

Terracher, Adolphe-Louis (1914). *Les aires morphologiques dans les parlers populaires de l'Angoumois (1800-1900)*. Paris : Champion.

Tourtoulon, Charles de & Bringuier, Octavien (1876). *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Paris : Imprimerie Nationale. Carte accessible en ligne :

<https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/a7/Tourtoulon.jpg> (consultée le 11/08/2021).

### Pour en savoir plus :

Esher, Louise ; Guérin, Maximilien ; Quint, Nicolas & Russo, Michela (dir.) (2021). *Le Croissant linguistique entre oc, oïl et franco-provençal, Des mots à la grammaire, des parlers aux aires*. Paris : L'Harmattan.

Guérin, Maximilien & Quint, Nicolas (dir.) (2021). Les parlers du Croissant. *Langues et Cité* 30, <https://www.languesetcite.fr/148> (consulté le 14/08/2021).

Guillemain, Franck (2020). *Les parlers du Croissant* [film documentaire] [https://www.canal-u.tv/video/cnrs\\_ups2259/les\\_parlers\\_du\\_croissant.57913](https://www.canal-u.tv/video/cnrs_ups2259/les_parlers_du_croissant.57913) (consulté le 14/08/2021). Paris / Villejuif : LLACAN (CNRS) / ARDIS.